

Mommenheim, 14 mars 2024.

**MAIRIE  
DE  
MOMMENHEIM**

**CONVOCAION A UNE  
REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal, en vertu de l'article L. 2122-17 du CGCT.

La séance se tiendra le :

**Mardi 19 mars 2024 à 20h00  
en la mairie de Mommenheim, salle des Conseils.**

Le Maire,

  
Francis WOLF



**ORDRE DU JOUR**

**1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil sera appelé à procéder à la désignation du secrétaire de la séance.

**2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2024**

Le Conseil sera appelé à valider le procès-verbal de la séance du Conseil du 13 février 2024.

**3. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023.**

Le Conseil sera appelé à statuer sur le Compte Financier Unique 2023 qui a d'ores et déjà été examiné par la Commission Finances du 12 mars 2023.

**4. VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX POUR L'ANNEE 2024.**

Le Conseil sera appelé à statuer sur les taux des taxes locales pour l'année 2024.

**5. ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES  
RÉSIDENCES SECONDAIRES (THRS) ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À  
L'HABITATION PRINCIPALE.**

Le Conseil sera appelé à instaurer la mise en place de la THRS sur les logements vacants.

**6. MAJORATION DE LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES VISEE  
AU B DU II DE L'ARTICLE 1396 DU CGI ET SUPPRESSION DE LA REDUCTION DE 200 METRES  
CARRES DE LA SUPERFICIE RETENUE POUR LE CALCUL DE LA MAJORATION PRECITEE.**

Le Conseil sera appelé à instaurer une majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles non construits.

**7. GRANGE DIMIERE : LOT 7-ELECTRICITE- AVENANT DE RESILIATION DE L'ACTE D'ENGAGEMENT DU 22 FEVRIER 2023 – CONCLUSION D'UN NOUVEL ACTE D'ENGAGEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LA SARL SOVEC NORD ALSACE**

Le Conseil aura à valider la résiliation amiable de l'Acte d'Engagement initial du lot 7- Electricité de l'opération restauration de la Grange dîmière ainsi que la conclusion d'un nouveau contrat comprenant les prestations supplémentaires validées par la Commission travaux.

**8. GRANGE DIMIERE : CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LA FONDATION DU PATRIMOINE.**

Le Conseil sera appelé à autoriser la signature d'une convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine (FDP) par laquelle la FDP s'engage à verser une aide financière d'un montant de 11 300,00 € à la commune dans le cadre de la restauration de la Grange dîmière.

**9. TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ET DE RENOVATION RUE DE LA REPUBLIQUE.**

Le Conseil aura à valider un projet de travaux dans la rue de la République.

**10. CREATION D'UNE PLACE DU VILLAGE – AVENANT N°1.**

Le Conseil sera appelé à valider l'avenant n°1 relatif à la réalisation d'une Place du Village.

**11. ACQUISITION D'UN BAR.**

Le Conseil aura à valider un projet d'acquisition d'un bar.

**12. ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PLONGE.**

Le Conseil aura à valider un projet d'acquisition d'équipements de plongée.

**13. ACQUISITION DE PARCELLES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PASSERELLE POUR LA SECURISATION DE LA CIRCULATION DES PIETONS ET DES CYCLISTES RUE DE LA LIBERTE.**

Le Conseil sera appelé à valider l'acquisition de parcelles de terrains destinées à permettre es aménagements de sécurisation de la circulation des piétons et des cyclistes dans la rue de la Liberté.

**14. DIVERS**